



Service de coordination des publications électroniques de données juridiques
Bundeskanzlei
Chancellerie fédérale
Cancelleria federale
Chanzlia federala

copiur 2.00

www.copiur.admin.ch

Juillet 2000

Editorial

Information, communication, transaction ne sont pas les mots clefs de la révolution de ce siècle mais simplement les trois notions de base de ce que l'on nomme le e-gouvernement. Ce concept va naturellement modifier bien des choses dans notre administration. De nombreux processus devront être adaptés aux nouvelles technologies. Il ne suffit pas de publier simplement les documents actuels sur un site Internet pour combler les attentes du e-gouvernement.

Dans le cadre de la stratégie du Conseil fédéral pour la société de l'information, la Chancellerie fédérale a la charge de la coordination des projets touchant le e-gouvernement. Il s'agit, avant tout, de réaliser un projet de guichet virtuel ainsi qu'un projet de vote électronique. En tant que responsable de ces projets, je désire impliquer tous les services intéressés que ce soit de l'administration fédérale, cantonale ou communale.

Des exemples comme ceux de l'Autriche ou de Bologne nous montrent ce que pourrait être ce guichet virtuel (cf. page 3 et 4). De plus les deuxièmes Journées d'informatique juridique de cet automne devraient mettre en évidence les différentes utilisations ainsi que les questions juridiques liés au e-gouvernement (cf. page 2). Dans le domaine des informations juridiques, les bases sont déjà bien développées. Les processus internes ont été adaptés aux nouvelles possibilités des technologies actuelles, les données sont disponibles sur Internet et les lois et ordonnances peuvent être commandées par e-mail. Cependant, les offres doivent être sans cesse améliorées. Un exemple en est le Recueil systématique dont les nouveautés sont présentées en page 2. Notre Helpdesk, présenté à côté, est à votre disposition pour toutes vos questions concernant les publications électroniques de données juridiques.



Caterina Castelli
Assistante du Copiur

Helpdesk

Le Copiur ouvre un service de renseignement concernant les publications électroniques de données juridiques. Madame Caterina Castelli, est responsable de ce nouveau service au public.

"Quels sont les avantages du nouveau droit du divorce? Quels sont les changements dans la nouvelle loi sur les impôts?" De telles questions sont souvent adressées au Copiur. A l'avenir et comme par le passé, nous continuerons à ne pas y répondre. Par contre, nous pouvons indiquer où trouver les textes de référence sur Internet. Dans l'exemple de la nouvelle loi sur les impôts nous pourrions indiquer son emplacement dans la Feuille fédérale ou le Recueil officiel jusqu'à son entrée en vigueur.

Les offices restent compétents pour les informations concernant l'avancement des projets de loi. Le Centre des publications officielles (CPO) est compétent pour les questions liées à la production (électronique) des lois fédérales.

Avec l'arrivée de Mme Caterina Castelli, l'équipe du Copiur se compose non seulement de trois personnes mais représente également les trois langues nationales. A côté de la responsabilité du Helpdesk, Mme Castelli est également responsable des livraisons de données juridiques sous forme électronique ainsi que du secrétariat des Journées d'informatique juridique.

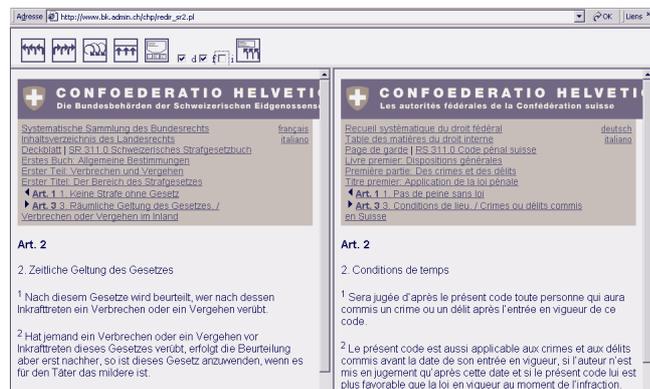
Hanna Muralt Müller

Hanna Muralt Müller
vice-chancelière

Le RS en temps réel

Depuis quelques semaines, le Recueil systématique est mis à jour en permanence sur Internet. Chaque cahier du RO est intégré immédiatement dans le RS. Ainsi, la publication sur Internet bénéficie de deux à quatre mois d'avance par rapport à la version imprimée. De plus, l'ensemble du RS est disponible article par article en HTML.

L'informatisation du Recueil systématique s'est à nouveau intensifiée. La Chancellerie fédérale est à même de consolider le RS en temps réel ... ou presque. Chaque mardi un nouveau cahier du RO est publié par le CPO (Centre des publications officielles). Les textes contenus dans ce cahier sont intégrés au RS et publiés sur Internet si possible le jour même et au plus tard dans un délai de 10 jours, si le cahier du RO comporte un grand nombre de textes.



Ainsi, le RS sur Internet reflète presque en permanence l'état de la législation actuelle en vigueur. Pour vérifier l'état exact d'un texte il suffit de consulter la rubrique Chronologie depuis la page de garde et de contrôler que la première rubrique de la liste a bien été intégrée au texte que vous avez sous les yeux, pour autant qu'elle soit entrée en vigueur. Si c'est le cas votre texte est à jour. Dans le cas contraire, il faut attendre quelques jours la publication du texte dans sa nouvelle teneur. Dans tous les cas le texte est consolidé, au plus tard, 10 jours après la publication au RO.

Une autre amélioration concerne le format des données. L'ensemble du RS est maintenant disponible en HTML. Chaque article est présenté séparément sur une page, ce qui a deux avantages: l'affichage trilingue et la facilité de citation. Pour bénéficier de l'affichage simultané de deux ou trois langues, il faut cocher la case Affichage multilingue sur la page d'accès au RS.

Adresse Internet: <http://www.admin.ch/ch/fr/rs/rs.html>

Bernard Moll
Chef de service suppléant CPO

Le répertoire du Copiur existe en italien et est à jour

Le répertoire des publications électroniques de données juridiques sera disponible intégralement en italien dès le 15 juillet 2000.

Ces derniers mois, l'effort principal a été mis sur la traduction de notre répertoire au détriment de sa mise à jour. Avec l'arrivée de notre nouvelle collaboratrice, le Copiur est désormais en mesure d'assurer une mise à jour hebdomadaire de ce répertoire. Par ailleurs, la rubrique des droits nationaux étrangers sera à l'avenir traitée par l'Institut suisse de droit comparé de Lausanne dans le cadre d'une collaboration avec le Copiur.

Adresse Internet: <http://www.copiur.admin.ch>

Le CD-Rom des lois fédérales connecté à l'offre Internet

Le CD-Rom du recueil systématique des lois fédérales a subi quelques améliorations pour sa deuxième édition du 1er mars 2000.

Outre la correction des problèmes de compatibilité liés aux navigateurs de la dernière génération, la nouvelle version offre une liaison directe avec le recueil systématique sur Internet. Depuis chaque page de garde, il est possible par un simple clic de la souris de visualiser la page correspondante sur le site web de la Chancellerie fédérale. Cette fonctionnalité permet de contrôler rapidement si le texte contenu sur le CD-Rom est encore actuel ou s'il existe une nouvelle version.

La prochaine édition portera la date de référence 1er juin 2000 et sera disponible en août.

Changement de nom

Pour cette édition, notre bulletin a subi une petite modification de son nom. «informationjuridique.admin.ch» s'appelle désormais «www.copiur.admin.ch».

Cette modification suit les habitudes de nos lecteurs qui ne mentionnent notre bulletin que par le nom «copiur». De plus, nous voulions faire apparaître plus clairement que sous cette adresse se trouve l'offre principale de notre service: le répertoire des publications électroniques de données juridiques. Ce changement de nom est également dicté par un souci de sécurité juridique. En effet, avec ce nouveau nom il est plus difficile à une personne privée d'utiliser une adresse Internet semblable et de créer ainsi une insécurité concernant la source des données tout en profitant de l'attractivité d'un site officiel.

www.help.gv.at: une aide aux démarches administratives

L'Autriche nous donne un exemple de ce que l'on désigne sous le terme de guichet virtuel. HELP est un guide pratique qui oriente depuis 1997 les citoyens dans leurs démarches administratives par Internet.

Le Projet a été développé par le Ministère fédéral des prestations publiques et du sport en collaboration avec le Centre de calcul fédéral GmbH et d'autres partenaires. HELP a immédiatement trouvé un écho favorable dans la population autrichienne et les médias. Il obtint le soutien des administrations et des services concernés qui grâce à HELP pourraient être délestés des questions de routine.



La vocation de HELP est de répondre aux besoins des citoyens. Ce service est structuré selon diverses "situations de la vie quotidienne": naissance, mariage, passeport, décès, etc. et non selon les structures administratives: ministères, gouvernement des régions fédérées, ministère des finances, état civil, service administratif de l'arrondissement, caisse des retraites, association pour l'emploi, etc.. Actuellement HELP traite plus de 50 de ces situations. Pour chacun de leurs problèmes, les citoyennes et les citoyens découvrent les administrations et services compétents, les documents, papiers et pièces à fournir dans leurs démarches et les frais encourus à cette occasion.

Tous les renseignements sont formulés de la façon la plus claire et compréhensible possible. Car il est important pour chaque citoyenne ou citoyen de pouvoir effectuer ses démarches administratives le plus simplement, le plus rapidement et le plus sûrement possible.

En offrant la traduction partielle de ses rubriques, HELP désire aider à faire connaître le fonctionnement de l'administration autrichienne également hors d'Autriche. Cette conception de HELP en tant que guide administratif sur Internet pourrait être étendue aux pays de l'Union européenne et aussi à la Suisse.

Adresse Internet: <http://www.help.gv.at>

Mag. Sylvia Archmann
Ministère fédéral des prestations publiques et du sport, Vienne

Vers un guichet universel

Suisse

Guichet universel du Canton de Genève

<http://www.etat-ge.ch/infos/welcome.html>

Feuille de calcul des impôts du canton de Zurich

<http://www.steuernamt.zh.ch/>

Étranger

Guichet universel autrichien

<http://www.help.gv.at>

Plan virtuel de la ville de Bologne

<http://www.comune.bologna.it/frame-mappa.htm>

Service d'information du citoyen de la ville d'Hambourg et de Brême

<http://dibis.dufa.de> et <http://www.bremen.de>

Nouvellement sur Internet

Recueil systématique du canton de Bâle-Ville

<http://www.gesetzessammlung.bs.ch>

Chambre d'accusation du canton de Thurgovie

http://www.thurgiforum.ch/Thurgauer_Justiz/Anklagekammer_des_Kantons_Thurgau.htm

Recueil systématique du canton des Grisons

http://www.gr.ch/frames_ger.html

Décisions des tribunaux et autorités administratives du canton de Schwyz

<http://www.schoenbaechler.ch/egv-sz/egv.htm>

Recueil systématique du canton de Lucerne

<http://www.lu.ch/kantonsblatt/g1.htm>

Nouveau site de l'Office fédéral de la justice, avec notamment une riche documentation sur les procédures législatives en cours

<http://www.ofj.admin.ch>

Recueil systématique de la législation vaudoise

<http://www.rsv.vd.ch>

Journée d'informatique juridique 2000

Les 2èmes Journées d'informatique juridique auront lieu les 17 et 18 octobre 2000 à Berne. L'organisation est une fois de plus assurée par la Chancellerie fédérale, l'Université de Berne ainsi que l'Association pour le développement de l'informatique juridique.

Les thèmes abordés lors de ces Journées seront notamment les apports, les dangers et les questions juridiques soulevées par l'e-government. Ces Journées présenteront également une revue de la jurisprudence concernant le droit et l'informatique. Elles se dérouleront sur deux jours entiers. Les ateliers seront présentés le mercredi après-midi. Toutes les conférences seront présentées parallèlement en allemand et en français. Vous trouverez un dépliant contenant un talon d'inscription en annexe de ce bulletin.

Adresse Internet: <http://www.copiur.admin.ch>

Coupon

- Je publie ou j'envisage de publier des données juridiques sous forme électronique; veuillez prendre contact.

- Je désire recevoir régulièrement et gratuitement "www.copiur.admin.ch"
 - en français
 - en allemand
 - en italien

- Je suis intéressé par (plusieurs réponses possibles):
 - des informations sur les produits
 - l'achat de données de l'administration
 - les problèmes juridiques liés aux nouvelles technologies
 - les règles applicables aux publications de l'administration
 - les produits sur Internet
 - les CD-ROM juridiques

Entreprise: _____
 M./Mme: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Fonction: _____
 Adresse: _____
 NPA Ville: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____

A retourner à la Chancellerie fédérale, Copiur, Feldeggweg 1, 3003 Berne
 Fax 031 322 37 46

Impressum

«www.copiur.admin.ch» est un bulletin d'information gratuit.
 Il paraît 3 à 4 fois par an.

Chancellerie fédérale
 Service de coordination des publications électroniques de données
 juridiques (Copiur), Feldeggweg 1, 3003 Berne
 fax 031 322 37 46

Bernard.Ayer@bk.admin.ch
 031 323 56 80
 Urs-Paul.Holenstein@bk.admin.ch
 031 323 53 36
 Caterina.Castelli@bk.admin.ch
 031 322 44 79

Les articles de ce bulletin ne sont pas des avis officiels. Ils n'engagent que leur auteur. Les articles non signés ont été rédigés par Copiur.

Traduction: Copiur et Services linguistiques de la Chancellerie fédérale

ISSN : 1424-7011

Bologne, cité digitale

L'Italie est un des pays d'Europe les plus développés dans le domaine des contacts électroniques entre les citoyens et l'administration. La ville de Bologne en est un bon exemple. Son site web orienté vers le citoyen offre une interface graphique originale.

Le site de Bologne propose à ses citoyens de naviguer dans ses administrations et ses services par une carte virtuelle de la ville. L'internaute peut alors très intuitivement trouver les renseignements et poser les questions qu'il désire. Le but de ce projet est de mettre sur pied une infrastructure qui permette le passage d'une administration hiérarchique à une administration orientée vers le citoyen. Ce projet tente d'augmenter l'efficacité et la qualité des services offerts par la commune ce qui devrait avoir des conséquences directes sur la vie économique et sociale de la ville ainsi que sur sa culture au sens très large.



Le projet se développe sur quatre axes: la simplification administrative pour le citoyen, la réforme organisationnelle, le développement des nouvelles technologies et une meilleure communication. Les résultats déjà obtenus sont réjouissants. On peut citer par exemple une réduction de 23% en une année du nombre des certificats émis par la commune.

Adresse Internet: <http://www.comune.bologna.it>

Bernard Ayer
 Chef de Service, Copiur